St.G.s/C
Saint-Georges-sur-Cher

#46
Avril 2021
Informations municipales

L'ECHO DE SAINT-GEORGES

Chers habitants, le contexte sanitaire continue de bouleverser notre quotidien. Il impacte durement l'activité de nos acteurs économiques et associatifs. Le gel de ces derniers jours a également été foudroyant pour nos agriculteurs et viticulteurs locaux. Qu'ils soient tous assurés de notre soutien. Nous devons rester solidaires et unis. Ensemble, nous surmonterons ce temps difficile. **Prenez soin de vous et des vôtres.**

© Francis Mercier

Covid-19 et centre de vaccination

Les temps sont incertains et nous devons plus que jamais croire en l'avenir. Notre responsabilité à l'échelle de la commune est de prendre de la hauteur et poursuivre nos actions en les adaptant afin de maintenir une dynamique pour Saint-Georges et continuer à vous rendre service.

Pour lutter contre la propagation de la COVID 19, avec notre Communauté de Communes Val de Cher Controis, nous avons pu convaincre les autorités sanitaires et préfectorales de la pertinence d'un centre de vaccination sur notre commune. Il est dorénavant ouvert toutes les semaines et sera amené à accroitre son rythme. Depuis son ouverture, plus de 1000 personnes, dont plus des trois-quarts provenant de notre territoire, ont été vaccinées.

La mobilisation exceptionnelle de nos acteurs de santé (médecins, infirmières, pharmacie...), élus, services municipaux ainsi que de nombreux bénévoles a permis d'apporter cette réponse locale. Merci à tous ! Ensemble, nous arriverons à vaincre cette pandémie.

Pour vous faire vacciner : contactez le service communautaire « Vaccination » au 06 33 54 86 03 ou la plate-forme régionale au 0805 021 400, ou connectez-vous sur Doctolib.fr
Les personnes âgées de Saint-Georges rencontrant une difficulté pour prendre un rendez-vous peuvent se faire aider par le CCAS en contactant la Mairie au 02 54 32 30 19.

/ Agenda

Le contexte sanitaire nous contraint à annuler la matinée « Nature et Environnement » prévue le 2 mai. Seul, un stand « Troc aux Plantes », sera installé sur le marché de 9 h à 12 h. Vous pourrez y échanger plants et boutures ou partager vos conseils et idées avec d'autres passionnés de jardinage, dans le respect des dispositions sanitaires.
Les manifestations communales et associatives sont donc pour le moment à l'arrêt. Sans certitude, nous espérons néanmoins maintenir nos principales festivités d'été :

19/06 et 20/06 Fête de la Musique et des Ateliers de Musique

13/07 Fête Nationale et feu d'artifice

17/07 Jour de Cher

Nous continuerons de soutenir nos associations qui traversent une période difficile avec la suspension de leurs activités et manifestations.

Le tri des ordures ménagères devient plus simple !

Tous les emballages ménagers peuvent désormais être triés et déposés dans les colonnes de tri des points d'apport volontaire (Eco-points) gérés par le SMIEEOM Val de Cher. Dans les **colonnes jaunes**, vous pouvez maintenant déposer :

- **tous les plastiques, sans exception :** c'est à dire non seulement les flacons et bouteilles, quelle que soit leur couleur ou leur forme, acceptés jusque-là, mais aussi tous les autres plastiques, tels que les pots de yaourts, les pots de crème, les barquettes de produits laitiers (beurre, fromage...), les tubes de dentifrice, les plastiques souples (sacs, emballages de biscuits, emballages de produits frais, les emballages sous-vide, sur-emballages de boissons…), les barquettes alimentaires (viande, charcuterie, poissons…), les pots de charcuterie…

- **tous les emballages métalliques :** en complément des gros contenants, tels que les boîtes de conserve, les canettes ou les barquettes en métal, ce sont aussi tous les petits emballages métalliques qui vont devoir être déposés en colonne. Les dosettes de café, les blisters de médicaments, les petits papiers aluminium, les gourdes de compote, ou encore les opercules, capsules et couvercles.

À noter : Trois sacs de pré-tri sont disponibles en mairie : une autre façon pour vous simplifier le tri à la maison !

Mémoire de Crues

Lors de la création du sentier Patrimoine de Saint-Georges-sur-Cher et de Chissay-en-Touraine, quatre panneaux et quinze pupitres relatant l'histoire vécue sur les deux rives du Cher ont été installés. Les crues du Cher ont toujours été vécues par les habitants comme un moment très particulier. Pour nous permettre d'apprécier la hauteur de ces crues et l'impact des inondations, une « échelle de crues » va être installée prochainement en rive gauche du Cher, au pied du pont.

L'échelle, d'une hauteur de 3 mètres, sera réalisée en aluminium. Elle indiquera les niveaux des crues qui ont marqué l'histoire de nos deux communes. Gravés ou peints par les habitants, les relevés sont fiables depuis 1856, l'année de la crue la plus haute. L'échelle reproduira ainsi avec exactitude les niveaux des différentes crues.

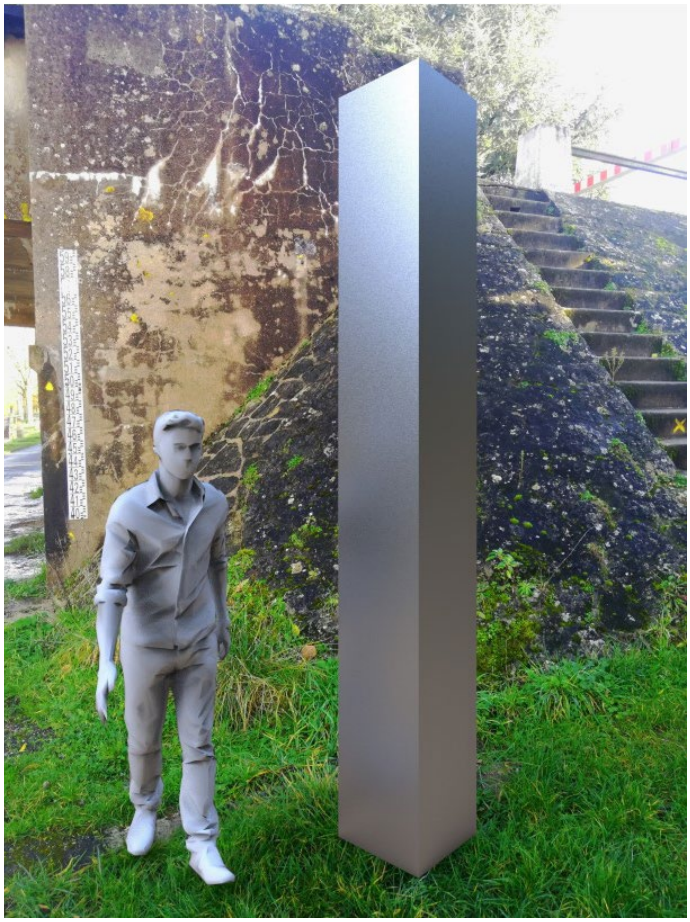

/ Infos Pratiques Déchèteries

HORAIRES D'ETE A PARTIR DU 1er AVRIL

Lundi :	9h30 – 12h | 14h – 18h
Mardi :	9h30 – 12h | 14h – 18h
Mercredi :	9h30 – 12h | 14h – 18h
Jeudi :	9h30 – 12h | fermée
Vendredi :	9h30 – 12h | 14h – 18h
Samedi :	9h30 – 12h | 14h – 18h

Fermeture dimanche et jours fériés.

Sécurité et prévention : Opération Tranquillité Vacances

Depuis le 1er février, Michael Duterte, Policier Municipal, a rejoint notre commune et celle de Chissay-en-Touraine (pour 20% de son temps). La municipalité a souhaité renforcer ses actions en matière de sécurité et de prévention. Incivilités de toute nature, assistance à la population, stationnements anarchiques, vitesse excessive, animaux errants, problèmes de voisinage… autant de sujets qui nécessitent aujourd'hui, même dans nos campagnes, de disposer d'un interlocuteur dédié afin de trouver à court et moyen terme des réponses adaptées. Michael Duterte a déjà eu l'occasion de démontrer son professionnalisme. Par exemple, sa participation dans le fonctionnement du centre de vaccination est particulièrement appréciée et déterminante.

Un sujet qui vous préoccupe fréquemment est le risque de cambriolages lorsque vous vous absentez pendant vos congés. Ainsi, l'opération tranquillité vacances à l'échelle de la commune, en partenariat avec les services de la gendarmerie, va être prochainement mise en place. Il s'agit d'un service totalement gratuit.
Lorsque vous partirez en vacances, il vous sera possible de le signaler en remplissant un formulaire d'inscription qui sera mis en ligne sur le site internet de la Mairie, ou disponible en version papier en Mairie. Une fois cette inscription enregistrée, et selon vos dates d'absence, notre Police Municipale, ou les gendarmes, effectueront des rondes autour de votre domicile afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion.
Vous voulez, vous aussi, partir en vacances l'esprit tranquille : pensez à l'Opération Tranquillité Vacances !

Élections départementales et régionales

En raison de la crise sanitaire, les élections départementales et régionales initialement prévues en mars, sont reportées aux dimanches 20 et 27 juin 2021. Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, vous pouvez le faire jusqu'au 14 mai 2021 :

- soit en ligne : sur le site service-public.fr
- soit en mairie : fournir une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois (permanence de deux heures assurée en mairie le 14 mai 2021)

Plus d'infos sur les inscriptions : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

Marché dominical : consommons local !

Une vingtaine de commerçants animent notre marché dominical. Sur la place Bretonneau, chaque dimanche matin, vous pourrez acheter des fromages, des fruits et légumes, de l'épicerie bio, des saucissons, du poisson et des huitres, des plants et des fleurs, du miel, des mets asiatiques, des volailles, des foies gras, des plats préparés, des crêpes, et aussi du vin pour accompagner le tout. D'autres commerçants ou artisans locaux participent aussi périodiquement.
Si vous voulez consommer local et frais : accordez-leur votre confiance !

Voirie

La municipalité lance un grand programme pluriannuel d'entretien des voiries : 250 000 € seront investis en 2021. Le même effort sera observé pour les prochaines années tant il y a à faire sur nos routes.

La place de la Liberté a été aménagée en Zone Bleue. La proximité de commerces justifie une rotation des véhicules pour que les clients puissent trouver un stationnement disponible. Une place arrêt minute (10 minutes max.) ainsi qu'une place réservée aux personnes à mobilité réduite ont été prévues. L'apposition d'un disque de stationnement est désormais nécessaire du lundi au samedi (hors jours fériés), de 8h00 à 12h00 et de14h00 à 19h00.

Estelle Lelièvre, votre interlocutrice en Mairie pour tous les sujets liés à l'urbanisme

Après une dizaine d'années en tant qu'Assistante de Direction dans le secteur privé, Estelle Lelièvre a rejoint la fonction publique territoriale et s'est vite forgé une expertise dans le domaine de l'urbanisme.
Recrutée à la Mairie de Saint-Georges en mai dernier à l'occasion de la nomination de Catherine Frein au poste de Directrice des Services, Estelle est polyvalente, comme ses collègues. Mais sa spécialité reste l'urbanisme et elle est l'interlocutrice des administrés, services instructeurs d'urbanisme, notaires, partenaires institutionnels sur tous ces sujets : permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner… Estelle est également en charge de la voirie et assure la gestion du cimetière avec Solène Paris. Avec l'aide de ses collègues administratives Claire Chantome, Catherine Frein, Stéphanie Moing et Solène Paris, Estelle s'est facilement intégrée. Elle est présente en Mairie les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Rédaction / Documentation : Commission Communication Mairie de Saint-Georges sur Cher
Conception-Réalisation : Flamingo Communications
Photos : © Francis Mercier et Mairie de Saint-Georges-sur-Cher - Reproduction interdite | Impression : Médi 6